Image not found or type unknown

Délai entretien préalable

Par **Bye**, le **27/06/2017** à **12:27**

Bonjour
J ai été licencié pour faute grave pour une procédure que je n aurais pas appliqué hors il n existe pas de procédure écrite de plus mon employeur m a convoqué plus de 4mois après les fait et me licencié plus d un an après les sois disant. Est ce normal. Est ce que je peux demander ma réintégration.
Merci de votre réponse

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés